

LA PETITE MAISON ACIS asbl, hôpital psychiatrique pour enfants et adolescents, situé à Chastre, engage

Un(e) MEDECIN CHEF (H/F) expérimenté(e), Temps partiel (+/- 15h/sem)

C.D.I à partir du 1^{er} septembre 2020

Formation(s) :

- Diplôme de docteur en médecine, spécialisation en psychiatrie ou en pédopsychiatrie ;
- Formation complémentaire en psychothérapie dans une approche d'orientation psychanalytique ou systémique.

Expérience(s) et Compétences :

- Intérêt pour la psychothérapie institutionnelle et expérience de celle-ci ;
- Intérêt et expérience(s) clinique(s) significative(s) dans la prise en charge institutionnelle d'enfants et d'adolescents souffrant de pathologies psychiatriques diverses ;
- Capacité à intégrer dans son approche les apports des différents modèles théoriques ;
- Soutien du projet thérapeutique de la PM (notamment le pluralisme théorique) et partage des valeurs de l'ACIS ;
- Capacités à représenter, transmettre et soutenir l'institution et les projets dans le réseau ;
- Capacité à s'engager dans et à soutenir un processus de co-construction et de mise en œuvre de projet ;
- Le médecin chef ne peut pas assumer en même temps une fonction de médecin responsable d'unité dans le même hôpital, ni un poste de médecin chef dans un autre hôpital ;
- Capacité à travailler dans une logique de CODIR interdisciplinaire, notamment processus de co-construction de projet et loyauté aux décisions CODIR ;
- Bon manager pour une équipe médicale ;
- Flexibilité ;
- Vision stratégique et politique ;
- Etre Maître de stage agréé est un plus ;
- Moteur pour l'informatisation et l'accréditation ;

Fonctions :

La mission principale du Médecin chef est d'organiser et de coordonner l'activité médicale de l'hôpital de manière à ce que celle-ci fasse partie intégrante du projet hospitalier.

Le Médecin chef doit également assurer une organisation rationnelle et adéquate des soins pour l'utilisation optimale des moyens.

Il assure la responsabilité et l'autorité fonctionnelle sur l'ensemble des médecins de l'institution.

Ainsi, Le médecin chef prend les initiatives nécessaires pour :

- **Garantir l'application des prescriptions légales et réglementaires qui concernent l'activité médicale ;**
- **Assurer le respect du règlement médical ;**
- **Organiser une concertation régulière entre les médecins responsables des unités mais aussi entre ces derniers et les pédiatres et les consultants extérieurs ;**
- **Promouvoir l'esprit d'équipe et de collaboration ;**
- **Promouvoir la collaboration des médecins avec l'ensemble du personnel hospitalier ;**
- **Promouvoir la collaboration avec les médecins extérieurs notamment les envoyeurs ;**
- **Améliorer la qualité de la médecine pratiquée et l'évaluer ;**
- **Assurer la continuité des soins ;**
- **Assurer la formation permanente.**

Est membre du CODIR et, dans ce cadre, participe aux réflexions et décisions qui engagent la vision stratégique globale de l'hôpital sur différents axes : politique des soins, politique du personnel et des ressources humaines, politique financière, politique de formation.

Participation au dispositif de garde institutionnelle (+/- 1sem/6)

Participation aux différents comités de l'hôpital qui nécessitent sa présence

Toute candidature est à adresser à Mme Chambeau, Directrice générale) (recrutement.lapetitemaison@acis-group.org)

Un profil de fonction détaillée est disponible sur simple demande.